



LE COMPLEXE SPORTIF INTERCOMMUNAL

CRÉATION D'UN COMPLEXE MULTI-SPORTS

LOCALISATION : route de Combres 28 480 Thiron Gardais.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) du canton de Thiron-Gardais.

MAÎTRISE D'ŒUVRE : Goudchaux, architecte & associés, Paris.

RÉALISATION DES TRAVAUX : juin 2001 - mars 2002.

SUPERFICIE : 1600 m².

MONTANT DES TRAVAUX : 1 082 388 euros H.T. (soit 7 100 000 francs).

ENTREPRISES : La Star (28), ECR (28), Puyenchet (28), La Seconde (45), SMAC Acéroïd (45), Dubois SA (28), Almasport (35), SETIB (28).

FINANCEMENTS :

au titre du dojo :

- D.G.E. : 121 959,21 euros (800 000 francs) soit 38 %
- Conseil Général : 85 371,45 euros (560 000 francs) soit 27 %
- F.E.D.E.R. : 48 783,69 euros (320 000 francs) soit 15 %
- S.I.V.O.M. : 64 028,59 euros (420 000 francs) soit 20 %.



Façade nord et vue du clocher de l'abbaye

au titre de la maison du complexe multi-sports :

- Conseil Général : 304 898,03 euros (2 000 000 francs) soit 40 %
- F.E.D.E.R. : 152 449,01 euros (1 000 000 francs) soit 20 %
- ETAT : 152 449,01 euros (1 000 000 francs) soit 20 %
- SIVOM : 152 449,01 euros (1 000 000 francs) soit 20 %.



1 : salle multi-sports (basket, handball, tennis...)



Plan masse - Goudchaux, architecte & associés

- 1 Salle multi-sports
- 2 Dojo
- 3 Vestiaires
- 4 Sanitaires
- 5 Contrôle d'accès



Façade ouest



Plan masse et Façade est - Goudchaux, architecte & associés



2 : le dojo, une fenêtre-bandeau sur le paysage

PROGRAMMATION ET ÉTUDES PRÉLIMINAIRES :

1998 (juin à novembre) : RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES :

- recherche de l'implantation : avis de l'Architecte des Bâtiments de France sur 2 sites et étude de faisabilité et d'impact visuel par le C.A.U.E. 28.
- évaluation des besoins : rencontre avec les futurs usagers (clubs, associations, scolaires) et concertation avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.
- visites d'opérations similaires.
- recherche de financements : Europe, Etat, Région

(via Pays), Département.

1998 - 1999 (décembre à avril) : PRÉ-PROGRAMME ET PROGRAMME :

- étude de faisabilité sur 2 nouveaux sites.
- établissement d'un pré-programme par le

C.A.U.E. 28 : surfaces et volumes, schéma fonctionnel, budget prévisionnel (travaux, honoraires, autres dépenses).

CONSULTATION :

1999 (22 février) : avis d'appel public à la concurrence.



3 : vestiaires (lumière zénithale)



4 : sanitaires



5 : contrôle d'accès

1999 (17 mars) : examen des 15 dossiers de candidature par une commission composée comme un jury.

1999 (29 mars) : audition par le même jury de 4 architectes présélectionnés : proposition d'un lauréat au maître d'ouvrage. Désignation du maître d'œuvre par le Comité Syndical.



Structures métalliques plafond salle omnisports



Détail angle bâtiment extérieur



Signalétique mur d'entrée extérieur

RÉALISATION :

1999 - 2000 : ÉTUDES :

- esquisses
- avant-projet
- projet.

CONSULTATION DES ENTREPRISES :

- appel d'offres
- signature des marchés.

En parallèle :

- demande de permis de construire
- recherche de nouveaux financements suite à :

contraintes techniques, complément de programme, conjoncture (tempête, coût des matériaux).

TRAVAUX : juin 2001 (ordre de service).

mars 2002 (réception de l'ouvrage).

OUVERTURE AU PUBLIC : juin 2002.

GESTION :

Le centre sportif intercommunal dispose d'un dispositif électronique de contrôle des accès. Les utilisateurs disposent d'une carte magnétique, personnalisée en fonction de leurs besoins, leur donnant la possibilité d'ouvrir les salles par eux-mêmes.



Montage structure métallique



Montage panneaux de bois



Vue toiture



Réalisation dalle béton



Réalisation dojo (fenêtre sur le paysage)